

**États financiers**  
**du Sénat du Canada**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars 2012**



KPMG s.r.l.  
Comptables agréés  
Bureau 2000  
160, rue Elgin  
Ottawa, (Ontario) K2P 2P8  
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)  
Copieur (613) 212-2896  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration du Sénat du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Sénat du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



*Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Sénat du Canada au 31 mars 2012 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*KPMG s.r.l. / SENCRL.*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 16 octobre 2012

Ottawa (Canada)

## Le Sénat du Canada

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

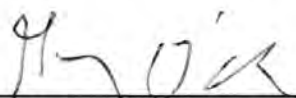
La direction du Sénat du Canada est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints et de tous les renseignements qui y figurent relatifs à l'exercice financier terminé le 31 mars 2012. Ces états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée. Certains des renseignements qui figurent dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations possible et le jugement de la direction, et tiennent dûment compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'inscription centralisée des opérations financières du Sénat du Canada.

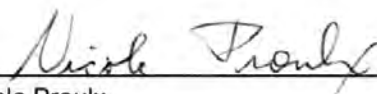
Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément au *Règlement administratif du Sénat* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication favorisant une compréhension suffisante des règlements, des lignes directrices, des normes et des responsabilités de gestion dans l'ensemble du Sénat.

Ces états financiers ont été vérifiés par KPMG LLP, vérificateurs indépendants du Sénat.



Gary W. O'Brien  
Greffier du Sénat  
Le Sénat du Canada  
Ottawa, Canada



Nicole Proulx  
Directrice des finances et de  
l'approvisionnement  
Le Sénat du Canada  
Ottawa, Canada

# LE SÉNAT DU CANADA

État de la situation financière  
au 31 mars 2012, avec chiffres comparatifs de 2011

(en dollars)	2012	2011
<b>Actif</b>		
Actif financier :		
Dépôts en main en fin d'exercice	\$ -	\$ 6 160
À percevoir sur le Trésor	7 138 616	3 048 347
Comptes débiteurs et avances (note 4)	1 425 206	347 589
	<u>8 563 822</u>	<u>3 402 096</u>
Actif non financier :		
Immobilisations corporelles (note 5)	5 225 314	5 123 359
Charges payées d'avance	75 814	73 888
	<u>5 301 128</u>	<u>5 197 247</u>
<b>Total de l'actif</b>	<b>\$ 13 864 950</b>	<b>\$ 8 599 343</b>

## Passif et déficit

Passif à court terme :		
Comptes créditeurs et charges à payer	\$ 8 282 568	\$ 3 227 674
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 675 891	1 644 855
Indemnités de départ (note 6 (b))	6 793 827	8 859 888
	<u>16 752 286</u>	<u>13 732 417</u>
 Déficit cumulé	 (2 887 336)	 (5 133 074)
<b>Total du passif et du déficit</b>	<b>\$ 13 864 950</b>	<b>\$ 8 599 343</b>

Éventualités (note 10)

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

# LE SÉNAT DU CANADA

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2012, avec chiffres comparatifs de 2011

(en dollars)	Budget (note 11) (non vérifié)	2012	2011
<b>Charges :</b>			
Charges assujetties aux autorisations des dépenses budgétaires			
Salaires et avantages sociaux	\$ 68 749 223	\$ 68 962 740	\$ 67 816 972
Transports et communications	13 470 787	10 614 992	11 952 603
Services professionnels, accueil et repas	5 909 863	3 136 538	3 610 346
Machinerie et équipement (note 5)	2 036 042	690 126	834 512
Entretien et réparation	1 559 850	1 106 711	1 266 501
Fournitures et approvisionnements	1 001 017	739 886	912 763
Information et publications	563 700	664 726	821 591
Locations	118 700	267 049	221 881
Divers	-	31 785	(13 498)
Transferts à des organisations externes	547 000	377 015	373 411
	<u>\$ 93 956 182</u>	<u>86 591 568</u>	<u>87 797 082</u>
<b>Autres charges :</b>			
Services fournis gratuitement (note 8(a)) :			
Locaux		13 158 452	12 172 745
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires		5 120 794	4 782 714
Services d'indemnisation des accidents du travail		167 023	190 369
Amortissement des immobilisations		1 216 891	1 223 476
		<u>19 663 160</u>	<u>18 369 304</u>
<b>Total des charges</b>		<b>106 254 728</b>	<b>106 166 386</b>
<b>Recettes :</b>			
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent		80 707	(107 272)
Produit de l'aliénation de biens publics		5 483	7 390
Diverses		899	2 157
<b>Total des recettes</b>		<b>87 089</b>	<b>(97 725)</b>
<b>Coût de fonctionnement net</b>		<b>106 167 639</b>	<b>106 264 111</b>
<b>Source du financement :</b>			
Encaisse nette provenant du Trésor		85 876 839	89 449 983
Variation du montant à percevoir sur le Trésor		4 090 269	(1 002 927)
Services fournis gratuitement (note 8 (a))		18 446 269	17 145 828
<b>Financement total fourni</b>		<b>108 413 377</b>	<b>105 592 884</b>
<b>Excédent de l'exercice (déficit)</b>	<b>\$</b>	<b>2 245 738</b>	<b>\$ (671 227)</b>

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

# LE SÉNAT DU CANADA

État du déficit

Exercice terminé le 31 mars 2012, avec chiffres comparatifs de 2011

(en dollars)	2012	2011
Déficit cumulé, en début d'exercice	\$ (5 133 074)	\$ (4 461 847)
Excédent de l'exercice (déficit)	2 245 738	(671 227)
Déficit cumulé, en fin d'exercice	\$ (2 887 336)	\$ (5 133 074)

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.

# LE SÉNAT DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2012, avec chiffres comparatifs de 2011

(en dollars)	2012	2011
Encaisse en provenance de (utilisation) :		
Fonctionnement :		
Coût de fonctionnement net	\$ 106 167 639	\$ 106 264 111
Éléments sans effets sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(1 216 891)	(1 223 476)
Services fournis gratuitement	(18 446 269)	(17 145 828)
Radiation d'immobilisations corporelles	(30 918)	(496)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 112)	16 269
Variations entre les bilans de l'état de la situation financière :		
Dépôts en main en fin d'exercice	(6 160)	(1 167)
Comptes débiteurs et avances	1 077 617	(40 211)
Charges payées d'avance	1 926	73 888
Comptes créditeurs et charges à payer	(5 054 894)	1 119 748
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(31 036)	392 759
Indemnités de départ	2 066 061	(656 807)
	84 525 963	88 798 790
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 5)	1 365 971	673 693
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(15 095)	(22 500)
	1 350 876	651 193
Encaisse nette provenant du Trésor	\$ 85 876 839	\$ 89 449 983

Les notes accompagnant les états financiers en font partie intégrante.



# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers  
Exercice terminé le 31 mars 2012

---

## 1. Autorisations et objectifs

Le Sénat du Canada est une institution autonome constituée en vertu de *la Loi constitutionnelle de 1867*, et son autorité pour s'occuper des questions financières et administratives découle de *la Loi sur le Parlement du Canada*. Il a quatre grandes fonctions : délibérer, légiférer, enquêter sur des dossiers d'intérêt national et représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités. Les sénateurs s'acquittent de ces fonctions soit individuellement depuis leurs bureaux soit collectivement dans le cadre des débats dans la Chambre du Sénat et de ses comités. L'administration du Sénat assure les services de soutien dont les sénateurs ont besoin pour exercer leurs fonctions parlementaires.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

### a) Présentation

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### b) Crédits parlementaires

Le Sénat est financé sur le Trésor au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Sénat, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie, ne reflètent pas les rapports financiers présentés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement identiques aux postes correspondant aux crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général des deux méthodes de présentation des rapports financiers.

### c) Encaisse nette provenant du Trésor

Le Sénat du Canada est financé sur le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tout l'argent reçu par le Sénat du Canada est déposé dans le Trésor et tout l'argent déboursé par le Sénat du Canada est prélevé sur le Trésor. L'encaisse nette provenant du Trésor est la différence entre toutes les rentrées et toutes les sorties de fonds, y compris les transactions avec les ministères et organismes fédéraux.

### d) À percevoir sur le Trésor

Les montants à percevoir sur le Trésor résultent de l'écart, en fin d'exercice, entre le moment où une opération se reflète sur un crédit et celui où elle est traitée par le Trésor. Les montants à percevoir sur le Trésor représentent le comptant net que le Sénat du Canada est autorisé à tirer sur le Trésor pour payer ses dettes sans avoir à obtenir des crédits supplémentaires.

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)  
Exercice terminé le 31 mars 2012

---

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### e) Recettes

Les recettes sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits correspondants sont survenus.

### f) Charges

Les charges sont comptabilisées au moment où surviennent les opérations ou les faits correspondants, sous réserve de ce qui suit :

- Les paiements de transfert sont pris en compte dans l'exercice où le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou s'est conformé aux conditions d'une entente contractuelle de transfert.
- Les congés annuels et les congés compensatoires sont pris en compte au moment où ils sont acquis par les employés conformément à leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services de locaux obtenus gratuitement de ministères ou organismes fédéraux, la contribution de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi que les charges administratives versées aux commissions des accidents du travail sont inscrits comme charge de fonctionnement à leur coût estimatif.

### g) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime de pension collectif administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Sénat du Canada au régime sont passées en charges dans l'exercice où elles sont engagées. Elles représentent l'obligation totale du Sénat du Canada à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Sénat du Canada n'est pas tenu de contribuer à une éventuelle insuffisance actuarielle du régime.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ aux termes de leurs conventions collectives ou de leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés s'acquittent des services nécessaires pour les gagner. L'obligation correspondante est calculée en fonction du passif, déterminé sur une base actuarielle, lié aux prestations de départ pour l'ensemble de l'administration fédérale.

### h) Comptes de pension des parlementaires

Les éléments d'actif et de passif des comptes de pension des parlementaires ne figurent pas dans l'état de la situation financière du Sénat du Canada parce que ces comptes relèvent du gouvernement du Canada. Les cotisations versées par le Sénat du Canada à l'égard de ces comptes sont imputées aux salaires et avantages sociaux de l'exercice dans lequel elles sont engagées.

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)  
Exercice terminé le 31 mars 2012

---

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### i) Comptes débiteurs et avances

Les comptes débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

### j) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir réelles selon que certains événements se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire et où on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes accompagnant les états financiers.

### k) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives ayant un coût initial de 3 000 \$ ou plus sont prises en compte au coût d'acquisition. Le Sénat du Canada ne capitalise pas les actifs incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée utile, qui est calculée comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Machinerie et équipement	3 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Logiciels	2 à 5 ans
Mobilier et accessoires	5 à 20 ans
Véhicules	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée utile de l'amélioration

### l) Degré d'incertitude des estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public impose à la direction de faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif et les charges figurant dans les états financiers. Au moment de l'établissement des présents états financiers, la direction considérait que ses estimations et hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments à l'égard desquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, le passif attribuable aux indemnités de départ et la durée utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient s'écarter sensiblement des estimations. La direction revoit périodiquement ses estimations. Dès que des rajustements sont jugés nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice courant.

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)  
Exercice terminé le 31 mars 2012

## 3. Crédits parlementaires

Le Sénat du Canada reçoit son financement sous forme de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires autorisés dans des exercices antérieurs, en cours ou futurs. Par conséquent, les résultats nets de fonctionnement du Sénat du Canada diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction des crédits parlementaires octroyés ou d'après la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

### a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours

	2012	2011
Coût de fonctionnement net	\$ 106 167 639	\$ 106 264 111
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les crédits		
Services fournis gratuitement	(18 446 269)	(17 145 828)
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 216 891)	(1 223 476)
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	80 707	(107 272)
Pertes sur radiation d'immobilisations	(30 918)	(496)
Gain (perte) sur vente d'immobilisations	(1 112)	16 269
Diminution (augmentation) du passif lié aux indemnités de vacances et congés compensatoires	(31 036)	392 759
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	2 066 061	(656 807)
Autres	38 697	112 299
	(17 540 761)	(18 612 552)
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur les autorisations, mais non sur le coût de fonctionnement net		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 365 971	673 693
Produit de la vente d'immobilisations	(15 095)	(22 500)
Augmentation des charges payées d'avance	1 926	73 888
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>\$ 89 979 680</b>	<b>\$ 88 376 640</b>

### b) Autorisations utilisées

	2012	2011
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	\$ 59 490 350	\$ 59 490 350
Traitements, allocations et cotisations de retraite des sénateurs	26 544 931	28 047 542
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	6 641 354	6 864 569
Moins : Périmés : fonctionnement	(2 696 955)	(6 025 821)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>\$ 89 979 680</b>	<b>\$ 88 376 640</b>

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)  
Exercice terminé le 31 mars 2012

## 3. Crédits parlementaires (suite) :

### c) Rapprochement de l'encaisse nette provenant du Trésor et des crédits de l'exercice en cours utilisés

	2012	2011
Encaisse nette provenant du Trésor	\$ 85 876 839	\$ 89 449 983
Remboursement de dépenses de l'exercice précédent	80 707	(107 272)
Augmentation de la TPS/TVH remboursable	(106 832)	(75 443)
Autres	38 697	112 299
Variation de la situation nette au Trésor		
Diminution des dépôts en main	6 160	1 167
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs et des avances (sauf la TPS/TVH remboursable)	(970 785)	115 654
Diminution (augmentation) des comptes créditeurs et des charges à payer	5 054 894	(1 119 748)
	4 090 269	(1 002 927)
<b>Crédits de l'exercice en cours utilisés</b>	<b>\$ 89 979 680</b>	<b>\$ 88 376 640</b>

## 4. Comptes débiteurs et avances

	2012	2011
Comptes débiteurs de ministères et organismes fédéraux	\$ 1 315 671	\$ 229 864
Comptes débiteurs externes	103 785	111 475
Petite caisse et avances	5 750	6 250
	\$ 1 425 206	\$ 347 589

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

## 5. Immobilisations corporelles

	Coût			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations	Solde de clôture
Machinerie et équipement	\$ 5 188 426	\$ 305 417	\$ (610 707)	\$ 4 883 136
Matériel informatique	1 788 935	737 901	(476 686)	2 050 150
Logiciels	2 236 473	76 222	-	2 312 695
Mobilier et accessoires	4 259 176	243 431	(150 876)	4 351 731
Véhicules automobiles	418 718	3 000	-	421 718
Améliorations locatives	550 072	-	-	550 072
	\$ 14 441 800	\$ 1 365 971	\$ (1 238 269)	\$ 14 569 502

	Amortissement cumulé			
	Solde d'ouverture	Acquisition s	Aliénations	Solde de clôture
Machinerie et équipement	\$ 3 266 410	\$ 448 879	\$ (578 510)	\$ 3 136 779
Matériel informatique	1 480 140	191 244	(476 686)	1 194 698
Logiciels	1 725 793	204 870	-	1 930 663
Mobilier et accessoires	2 416 022	272 862	(135 948)	2 552 936
Véhicules automobiles	280 663	62 364	-	343 027
Améliorations locatives	149 413	36 672	-	186 085
	\$ 9 318 441	\$ 1 216 891	\$ (1 191 144)	\$ 9 344 188

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2011 était de 1 223 476 \$.

Valeur comptable nette	2012	2011
Machinerie et équipement	\$ 1 746 357	\$ 1 922 016
Matériel informatique	855 452	308 795
Logiciels	382 032	510 680
Mobilier et accessoires	1 798 795	1 843 154
Véhicules automobiles	78 691	138 055
Améliorations locatives	363 987	400 659
	\$ 5 225 314	\$ 5 123 359

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

---

## 5. Immobilisations corporelles (suite) :

Le total des autorisations parlementaires octroyé pour la machinerie et l'équipement durant l'exercice terminé le 31 mars 2012, comme l'indique l'État des résultats, est de 2 036 042 \$. Ce budget sert au financement de l'acquisition des immobilisations corporelles figurant dans l'État de la situation financière (2012 - 1 365 971 \$) ainsi que de la machinerie et de l'équipement inclus dans l'État des résultats (2012 - 690 126 \$). Le total des crédits parlementaires utilisé pour l'acquisition de machinerie et d'équipement au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2012 est de 2 056 097 \$.

En 2011-2012, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a transféré au Sénat du Canada la garde, le soin et l'entretien des œuvres d'art et artéfacts mobiles qui constituent ce qu'on appelle généralement les « Pièces du musée » de l'édifice de l'Est, sur la Colline. Parmi ces biens du patrimoine qui ne sont pas exploitables, on compte des objets de valeur historique ou d'intérêt et qui, selon la Politique comptable sur les immobilisations du Sénat du Canada, ne sont pas considérés comme des immobilisations à des fins comptables. Par conséquent, les immobilisations n'ont pas été reportées dans le bilan.

## 6. Avantages sociaux des employés

### a) Prestations de retraite

Les employés du Sénat participent au Compte de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées à celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et sont indexées sur l'inflation.

Tant les employés que le Sénat du Canada contribuent au coût du régime. En 2011-2012, les charges se sont élevées à 4 775 133 \$ (4 818 927 \$ en 2010-2011), soit environ 2,0 fois (2,1 fois en 2010-2011) les cotisations des employés.

La responsabilité du Sénat du Canada relativement au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont inscrits dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)  
Exercice terminé le 31 mars 2012

## 6. Avantages sociaux des employés (suite) :

### b) Indemnités de départ

Le Sénat du Canada verse à ses employés des indemnités de départ basées sur l'admissibilité, les années de service et le salaire final. Ces indemnités n'étant pas capitalisées d'avance, les prestations seront financées au moyen des crédits futurs. Voici les données relatives aux indemnités de départ au 31 mars :

	2012	2011
Passif lié aux indemnités de départ en début d'exercice	\$ 8 859 888	\$ 8 203 081
Augmentation du passif estimé	2 523 329	1 529 139
Prestations versées au cours de l'exercice	(799 687)	(872 332)
	\$ 10 583 530	\$ 8 859 888
Montant enregistré à titre de comptes créditeurs et de charges à payer	(3 789 703)	—
Total du passif lié aux indemnités de départ en fin d'exercice	6 793 827	8 859 888

Dans le cadre des modifications apportées aux conditions d'emploi, en date de 2011-2012, les employés non représentés du Sénat du Canada ne peuvent plus cumuler d'indemnités de départ aux termes du programme d'indemnités de départ des employés. Les employés visés par ces modifications ont pu choisir entre recevoir immédiatement la valeur totale ou partielle des indemnités cumulées jusqu'à ce jour, ou recevoir la valeur totale ou restante des indemnités à leur départ du Sénat du Canada. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues.

## 7. Comptes de pension des parlementaires

Les comptes de pension des parlementaires comprennent deux comptes distincts : le Compte des allocations de retraite des parlementaires (CARP) et le Compte des régimes compensatoires des parlementaires (CRPP), qui relèvent du gouvernement du Canada. Les cotisations à ces régimes versées par le Sénat du Canada ont totalisé 3 929 178 \$ en 2011-2012 (3 862 796 \$ en 2010-2011) et sont inscrites dans les charges liées aux salaires et aux avantages sociaux. On peut trouver les détails de ces régimes dans les Comptes publics du gouvernement du Canada.



# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2012

---

## 8. Opérations entre apparentés

Le Sénat du Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, conformément aux modalités commerciales ordinaires. De plus, au cours de l'exercice, le Sénat du Canada reçoit gratuitement de ministères et organismes fédéraux les services précisés en note 8(a) ci-dessous.

### a) Services fournis gratuitement

Au cours de l'exercice, le Sénat du Canada a reçu gratuitement de ministères et organismes fédéraux les services suivants : locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et services d'indemnisation des accidents du travail. Ces services sont portés comme suit à l'état des résultats:

	2012	2011
Locaux	\$ 13 158 452	\$ 12 172 745
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 120 794	4 782 714
Services d'indemnisation des accidents du travail	167 023	190 369
<b>Total</b>	<b>\$ 18 446 269</b>	<b>\$ 17 145 828</b>

Le gouvernement du Canada a structuré certaines de ses activités administratives de façon à optimiser l'efficacité et à minimiser les coûts en laissant la responsabilité à un seul ministère qui s'en charge sans frais au nom d'autres entités fédérales. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du Sénat du Canada.

### b) Soldes de fin d'exercice, comptes débiteurs et créditeurs avec apparentés :

	2012	2011
Comptes débiteurs, ministères et organismes	\$ 1 315 671	\$ 229 864
Comptes créditeurs, ministères et organismes	502 127	478 395

# LE SÉNAT DU CANADA

Notes accompagnant les états financiers (suite)  
Exercice terminé le 31 mars 2012

---

## 9. Engagements

Le Sénat du Canada a souscrit des obligations contractuelles. Les engagements correspondants sont les suivants :

2013	\$	465 368
2014		353 578
2015		353 578
<hr/>		
Total	\$	1 172 524

---

## 10. Éventualités

Le Sénat du Canada fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités. Le Sénat du Canada croit que les règlements éventuels, quels qu'ils soient, n'auraient que des effets négligeables sur les états financiers.

## 11. Données budgétaires

Les données budgétaires, non vérifiées, sont fournies à des fins comparatives. Elles représentent les montants indiqués dans le Budget principal des dépenses du Sénat du Canada.

## 12. Données comparatives

Certaines données comparatives de 2011 ont été reclassées afin de respecter la présentation des états financiers adoptée pour 2012.